



FICHE TECHNIQUE HYDRO₂SANE

DÉSINFECTION DES EAUX DE BOISSON DES ANIMAUX
DÉCAPAGE ET ENTRETIEN DES CIRCUITS D'EAU DE BOISSON

COMPOSITION

Substance active biocide.
Peroxyde d'hydrogène: 350 g/kg; Conforme à la norme NF EN 902.
N° d'inventaire: 337

AUTORISATION

Produit utilisable en agriculture biologique.

PRÉCAUTIONS

Stopper toute incorporation de **HYDRO₂SANE** 24 heures avant vaccination.
Ne jamais mélanger **HYDRO₂SANE** avec d'autres produits.

MODE D'EMPLOI

Pour la désinfection de l'eau:

Incorporer **HYDRO₂SANE** à raison de 150 ml pour 1000 l d'eau en continu ou 300 à 400 ml 3 jours / semaine en séquentiel.

Durant le vide sanitaire:

Solution de 2% de **HYDRO₂SANE** (2l / 100 l d'eau)
Temps de contact 4 à 5 heures
Faire suivre d'un long rinçage.

PRÉSENTATION

Bidon de 5 - 20 - 60 et 200 litres.

RÉGLEMENTATION

Ce produit est un biocide de type 5: désinfectant pour l'eau de boisson à usage strictement professionnel. A ce titre il convient de lire cette étiquette et la fiche de données de sécurité du produit avant la première utilisation. Manipuler le produit avec des gants PVC, caoutchouc butyle ou néoprène. Contacter le centre anti-poison le plus proche en cas d'ingestion accidentelle. Ne pas rejeter le produit résiduel directement dans l'environnement. L'emballage vide doit être rincé avant élimination pour destruction par un organisme adapté.

SÉCURITÉ

H302 - Nocif en cas d'ingestion - H315 - Provoque une irritation cutanée - H318 - Provoque des lésions oculaires graves - H335 - Peut irriter les voies respiratoires - H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P260 - Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols - P273 - Éviter le rejet dans l'environnement - P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P302 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P501 - Eliminer le contenu/ réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.